

Saint-Geours Auto-Ecole

13 route de Bordeaux

40230 Saint-Geours-De-Maremne

Tél : 09.67.41.89.87

Mail :  
contact@saintgeoursae.fr

# Programme de Formation

## Intitulé de la formation : Formation Permis B

### LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

*A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de maîtriser un véhicule léger dans n'importe quelle situation. Le stagiaire sera capable de savoir anticiper les situations en agglomération comme hors-agglomération. Enfin, par l'ensemble de ses savoirs et de ses compétences, le stagiaire sera capable de devenir un conducteur responsable.*

### PROGRAMME DE LA FORMATION

*Tout d'abord, il y a une évaluation de départ pour pouvoir déterminer le nombre d'heures moyennes ainsi que son coût.*

*Ensuite, la formation se fera en deux phases : une théorique et une pratique.*

*Tout d'abord, il faudra obtenir l'Examen Théorique Général par le biais de cours de code en salle dont on présentera les différents thèmes (loi- circulation, conducteur, précautions lors de la sortie de véhicule, document-passager- chargement, équipement de sécurité des véhicules, mécanique et sécurité, autres usagers, ...) pour un entraînement optimal. Il y aura aussi du code en ligne pour compléter la formation et augmenter les chances d'obtention du code.*

*Ensuite, concernant la phase pratique celle-ci se découpera en quatre parties :*

- *Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible voir nul*
- *Appréhender la route et circuler dans des conditions normales*
- *Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers*
- *Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique*

### PUBLIC VISE & PREREQUIS

*Cette formation s'adresse à toute personne intéressée pour passer le permis B. La personne doit avoir l'âge de 18 ans, sache lire et comprendre la langue française et d'avoir satisfait à une évaluation préalable. Bien évidemment, il faut que la personne possède l'Examen Théorique Général.*

### RESULTATS ATTENDUS

*Les résultats attendus sont d'avoir le niveau requis pour se présenter à l'examen du permis de conduire avec succès ou bien de pouvoir obtenir une attestation de suivi de formation.*

### MOYENS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES

- **QUALIFICATION DES INTERVENANTS**

*Les enseignants sont titulaires du BEPECASER ainsi que le TITRE PRO ECSR*

- **MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES**

*La formation théorique se déroule aussi bien en distanciel qu'en présentiel. Les élèves peuvent contacter l'école de conduite par messagerie dans le cas du distanciel.*

*L'entraînement à l'ETG en présentiel se fait systématiquement avec un enseignant diplômé pour la salle de code.*

Saint-Geours Auto-Ecole

13 route de Bordeaux

40230 Saint-Geours-De-Maremne

Tél : 09.67.41.89.87

Mail :  
contact@saintgeoursae.fr

*La salle de code est équipée d'une BOX pour les séries ainsi que pour les cours thématiques, les élèves peuvent avoir accès à une tablette s'ils n'ont pas leur téléphone portable pour pouvoir se connecter.*

*L'école de conduite est équipée de 2 véhicules. Les enseignants ont une tablette pour le suivi des élèves. Chaque élève est détenteur de son livret d'apprentissage en format papier ou dématérialisé. Les conduites accompagnées ont accès à une application pour le calcul des kilomètres avec une remontée vers l'école de conduite pour le suivi*

- **EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE**

*L'acquisition des compétences en formation se fait par le biais d'exercice pédagogique (démarrage, arrêt, passage de vitesse, etc.)*

*Un examen blanc est effectué dès le moment où l'ensemble des critères est traité.*

*Un deuxième examen blanc est effectué dès que l'élève est beaucoup plus autonome et qu'il y a une possibilité de présentation à l'examen du permis de conduire.*

- **CONFIRMATION DE LA FORMATION**

*Examen et validation par l'inspecteur du permis de conduire.*

### **DUREE DE LA FORMATION ET MODALITES D'ORGANISATION**

*La durée de formation moyenne est d'environ 6 mois comprenant le code et la conduite.*

*Le code peut s'effectuer en distanciel au rythme de l'élève. Pour ceux qui viennent en salle de code la salle est ouverte le mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, ainsi que le samedi de 10h à 12h.*

*Les leçons de conduite peuvent être prises du lundi au vendredi entre 8h et 20h, ainsi que les samedis entre 8h et 17h. Les leçons de conduite sont au maximum de 2 heures par jour et par élève.*

*Le code peut s'effectuer au bureau situé au 13 route de Bordeaux, 40230 Saint-Geours-De-Maremne.*

*Les leçons de conduite s'effectuent sur des parcours différents et variés.*

### **INFORMATION HANDICAP**

*Chaque situation de handicap étant unique, nous vous demandons de préciser dès l'inscription votre handicap. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et de mise en œuvre de la formation.*